

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 468

Artikel: 1975 : un milliard pour la santé publique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

num atteint: 692; et pendant les fêtes de fin d'année, pendant les week-ends des mois d'été, certains jours culminent à 750 malades présents. Ces cas particuliers sont-ils compensés par des journées de forte occupation? Non, puisque le jour de la plus importante concentration de patients, on en dénombrait 1101, soit à peine un pourcentage (de 85 pour cent) que certains retiennent comme "normal" dans un hôpital de cette dimension; on ne relève d'autre part que quelques jours où le total a dépassé 1050 malades; davantage: les journées de plus de 1000 malades sont relativement rares. Dans la perspective de nouvelles constructions et aménagements, on évoquait dans la presse ces dernières semaines des risques de "surdimensionnement" dans la région de Vevey-Montreux; et en effet, pour 405 lits en 1977, on enregistre un taux d'occupation de 57,6

pour cent à Montreux, 69 pour cent de la Providence et 64,7 pour cent au Samaritain, soit une moyenne régionale de 62,4 pour cent, ou 253 lits occupés en moyenne et 152 inoccupés! A l'autre bout du canton, à Yverdon, sur 194 lits disponibles, une pointe de 173, mais une moyenne de 141 et un minimum de 75... Au total, un taux vaudois d'occupation de l'ordre des deux tiers dans les "hôpitaux généraux": sur 3100 lits en 1977, en moyenne journalière 2100 sont occupés et 1000 vides. Ces chiffres, toutes réserves faites, parlent d'eux-mêmes si on se souvient qu'un taux de 80 à 85 pour cent est considéré généralement comme satisfaisant (il faut tenir compte des "saisons creuses", des week-ends pendant lesquels de nombreux malades rentrent chez eux (1)).

Un lit vide sur trois, c'est beaucoup. C'est

beaucoup trop, sachant que certains hôpitaux envisagent (pour le prestige?) d'accroître encore — et malgré la tendance générale à "l'amaigrissement" que nous signalions plus haut — leur capacité de réception; sachant aussi que l'accroissement considérable du nombre de médecins à disposition sur le "marché" pour les années qui viennent va diminuer, sinon le nombre des hospitalisations, au moins la durée de ces hospitalisations; sachant enfin que le développement des soins à domicile devrait retarder les hospitalisations ou les éviter et faciliter un retour plus prompt des patients dans leur foyer.

De telles données doivent avoir un retentissement sur la politique de formation des médecins, qui dépend jusqu'ici essentiellement du

• SUITE ET FIN AU VERSO

1975: un milliard pour la santé publique

En 1975, selon les estimations de l'Office de statistiques de l'Etat de Vaud, environ 1.050 millions ont été dépensés pour la santé publique dans le canton de Vaud. Soit près de Fr. 2.000.— par an et par habitant.

Près de la moitié a été consacrée à l'hospitalisation. Soit 37 pour cent pour l'exploitation hospitalière (en incluant les établissements à but lucratif et les établissements médico-sociaux pour la part conventionnelle des prestations concernant les malades chroniques), 10 pour cent pour la construction et 1 pour cent pour le service de la dette.

Les honoraires pour les médecins praticiens, médecins dentistes, chiropraticiens et physiothérapeutes se montent à 31 pour cent, dont les 2/3 pour les médecins praticiens (évaluations d'après les revenus moyens estimés pour la Suisse).

Les produits pharmaceutiques représentent environ 10 pour cent (évaluation par analogie

avec la Suisse, et fonction de la densité médicale.)

La part des soins à domicile est faible. (Il conviendrait d'ajouter à ces sommes les parts consacrées pour la psychiatrie ambulatoire: secteur policlinique ainsi que les tâches de différents autres organismes.)

Sous la rubrique "divers" sont inscrits 40 millions. C'est une estimation générale, qui inclut les frais d'administration des caisses maladie, le coût des recherches non incluses ailleurs, les salaires du DIP pour l'enseignement médical, etc.

Selon Gygi et Henny, on a dépensé 9,9 milliards en Suisse pour la santé publique en 1975. Pour 8,3 pour cent de l'ensemble des habitants de la Suisse, Vaud comprendrait le 10,6 pour cent de l'ensemble des dépenses de santé. Les estimations de l'Office de statistiques vaudois pour la Suisse sont supérieures à 10 milliards. On peut dire, grosso-modo, que Vaud compte 10 à 10,5 pour cent de l'ensemble des dépenses de santé en Suisse.

En rapportant les montants par habitant, les dépenses de santé dans le canton de Vaud sont

d'environ 27-28 pour cent supérieures à la moyenne helvétique. Toutefois, le canton offre des services et des prestations à des malades provenant d'autres cantons ou pays. Aussi, le calcul des dépenses par résident sur sol vaudois doit-il en tenir compte; mais il est vraisemblable que le montant par habitant résident est d'environ un quart supérieur à la moyenne helvétique.

Cette estimation globale pour Vaud paraît plausible. La répartition des dépenses par grands groupes est d'ailleurs voisine de l'étude citée pour la Suisse. D'une part, Vaud est l'un des cinq cantons qui dispose d'un hôpital universitaire; c'est une source de dépenses qui explique la position supérieure à la moyenne suisse. D'autre part, le canton est dans une phase importante d'investissements hospitaliers: ceux-ci constituent environ un cinquième du total suisse en 1975. En outre, la densité médicale du canton est parmi les plus élevées de Suisse. En matière de santé, l'"offre" conditionne la "demande"; il n'est donc pas étonnant que les dépenses soient supérieures à la moyenne helvétique dans le canton de Vaud.